

Conseil de Quartier le compte-rendu

Village

Réunion du mercredi 19 juin 2019 (Maison des associations)



Sylvie PIRIOT
coprésidente habitante

Liliane WEBLIEN
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Accueil des nouveaux candidats

M. Ludovic Archier rejoint le conseil de quartier et nous lui souhaitons la bienvenue.

Des places sont encore vacantes. Nous aurons le plaisir de vous renseigner et vous informer du rôle et des missions des conseillers à la Maison des projets, au 04 72 23 49 40.

➤ Échanges avec le représentant de la police municipale

> Quelle attitude doit on adopter quand on est témoin d'une incivilité sur la voie publique comme remonter la Grande Rue en sens interdit, en moto sur le trottoir ?

Ne pas intervenir soi-même. Appeler la Police municipale afin qu'un équipage intervienne le plus rapidement possible. Il est rappelé que pour verbaliser, il faut être en mesure de constater l'infraction.

> Stationnement gênant rue Jacques Reynaud

Appeler la Police municipale systématiquement. La verbalisation pour stationnement sur le trottoir s'élève à 135 euros. La Police municipale a cependant verbalisé de nombreuses fois sur cette rue et depuis, le problème semble réglé.

> Présence de motos sur le sentier de Feuilly

À la demande du maire et pour prévenir des regroupements suspects dans le bois de Feuilly, la Police Municipale est présente tous les jours et notamment par le biais de patrouilles pédestres mais aussi de passages en VTT, ou motos. En cas de signalement précis, il est recommandé d'appeler les services de police municipale.

> Des courses de motos auraient parfois lieu le dimanche sur le Boulevard Urbain

Aucun appel n'est recensé.

> Stationnements longue durée Allée des parcs

Quelques enlèvements de véhicules ont été effectués. La PM rappelle qu'un véhicule ne peut être enlevé que s'il est immobilisé plus de 7 jours. A noter que les regroupements le long de l'Allée des parcs sont suivis de près.

> Caméra installée rue du Dauphiné au-dessus d'un panneau de limitation de vitesse

Il ne peut s'agir d'une caméra posée par la Ville, il y a lieu de préciser l'endroit car la présence d'aucune caméra n'a été constatée.

> Stationnement Grande Rue

Il est rappelé que le stationnement en zone bleue ne doit pas dépasser 1h30. L'amende s'élève à 35 €. La Police Municipale vérifiera que ce temps soit respecté.

> Stop Chemin du Lortaret pas toujours respecté

Le respect du stop est question de civisme et d'application du code de la route.

> Feu tricolore peu visible rue Gambetta

Un équipage ira vérifier et fera tailler la végétation si besoin.

➤ Retour sur le nettoyage de printemps du 4 mai

Cette année, la Ville se félicite de la mobilisation des san-priots qui ont été nombreux à s'engager, 656 habitants ont participé le samedi et 245 en lien avec le groupe scolaires la semaine précédant la manifestation. De nombreuses écoles ont aussi réalisé des totems en lien avec le thème qui ont été exposés salle Mosaïque.

En revanche, cette année les habitants ont ramassé plus de déchets que l'an dernier soit 4,14 tonnes en 2019 et 3,64 tonnes en 2018.

44 personnes du secteur du Village se sont jointes au buffet en salle Mosaïque.

➤ Point d'étape sur le prochain groupe de travail : plogging et actions 2020

Ce groupe de travail qui consiste à mettre en place et développer la pratique du ramassage des déchets tout en pratiquant la course ou la marche à pied, sera réactivé aux beaux jours, en 2020.

➤ Retour sur la préparation de la WEB TV avec le centre social Carnière

Un plateau télé a été organisé au sein du Centre social La Carnière en lien avec le Pôle multimédia. L'objectif était de communiquer sur les conseils de quartier. Sa programmation sera reconduite aux beaux jours, en 2020.

➤ Retour sur la permanence du 25 mai à la maison des projets

Les conseillers de quartier ont accueilli assez peu d'habitants le 25 mai et ne souhaitent pas réitérer ces permanences sous ce format. Le moment convivial avec le repas partagé au parc du château a néanmoins été apprécié.

Les conseillers souhaitent que soit plus précisément défini les missions de la maison des projets.

➤ Inauguration de la fresque en céramique école du Village le 22 juin 2019

Émilie Roux, artiste sur céramique, a travaillé avec les élèves du groupe scolaire Jean Macé un très joli projet de fresque sur le thème de la nature et des modes de déplacements doux, qui comporte plus de 700 pièces en céramique. Cette fresque située sur le mur qui rejoint le parking à l'école est à présent terminée et a été inaugurée par la Ville, le conseil de quartier du Village, et l'artiste elle-même, le samedi 22 juin, à l'ouverture de la kermesse. Une réflexion est en cours pour décorer l'autre mur face au parking.

➤ Organisation de l'inauguration du parcours historique le 29 juin et animations

Ce très beau projet a été travaillé conjointement par le centre social La Carnière, la San Priode, le conseil de quartier du Village, le Fablab, le service Démocratie locale et les agents de la ville. Ce sont 14 plaques qui ont été posées au Village, tout au long d'un parcours historique et numérique que nouveaux et anciens habitants sont invités à découvrir. Les plus curieux pourront s'arrêter sur chaque point d'intérêt et écouter ou lire les commentaires à l'aide du QR code accessible à partir d'une application sur smartphone.

L'inauguration de ce parcours a eu lieu le samedi 29 juin derrière le Château et les habitants ont été accompagnés à la découverte de quelques uns des sites historiques. Un temps convivial sur le sentier Ménival Village est venue clôturer cette chaude après-midi.

Les conseillers de quartier et la Carnière ont participé à une émission sur Radio Pluriel pour communiquer sur cette action.

La Métropole va inscrire cette balade au programme des journées nationales du patrimoine, en septembre.

Un livret pourrait être édité afin de mettre à disposition des habitants une version papier du parcours historique.

➤ Informations mairie

> Nouvelle programmation du Théâtre Théo Argence

Le TTA investira la ferme Berliet, et invitera les habitants à sa crémaillère à partir de 19h, le vendredi 4 octobre.

Ce nouveau lieu pourra accueillir 385 personnes, + 5 PMR.

La saison débutera avec un premier événement le 13 novembre et se terminera le 30 novembre.

Ouverture Billetterie du 24 juin au 19 juillet, au Théâtre Théo Argence, du lundi au vendredi de 13h à 18h.

À partir du 3 septembre, bâtiment «Le Portique», au 15 place Ottina, du mardi au vendredi, de 13h à 18h.

À la ferme Berliet, uniquement les jours de spectacle, une heure avant le début des représentations.

> Stationnement rue Pierre Corneille

La PM a alerté les habitants sur la possibilité de verbaliser les stationnements gênants, pendant les travaux.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

• **Garages derrière la cure de l'Église du Village** : le terrain appartient désormais à la Ville. Les conseillers de quartier souhaitent connaître sa surface et faire des propositions sur son devenir.

• **Dysfonctionnement éclairage avenue Jean Jaurès** : le service Eclairage publique a pris en compte la requête.

• **Présence d'ambrosie sur le terrain de l'ancienne imprimerie** : le service Espaces verts prendra en compte ce signalement.

Un article est consacré à ce sujet en page 8 du magazine Couleurs du mois de juin. La Ville indique que le référent ambrosie est joignable au 04 81 92 21 22. En 2018, 433 signalements ont été recensés et la Ville est pilote sur cette thématique au sein de la Métropole. La plateforme en ligne est aussi opérationnelle www.signalement-ambrosie.fr

• **Piste cyclable Chemin du Lortaret encombrée par des branches** : le signalement sera fait au service Espaces verts.

• **Dysfonctionnement de la collecte des bacs gris** : il faut appeler GRECO au 04 78 63 40 00.

• **Les riverains se plaignent d'une coulée de terre rue de l'Agriculture les jours de pluie** : la Ville se rendra sur place pour constater.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier «Village» c'est...

25 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ARCHIER L., CHARBONNIER P., **COEFFE V.**, **CUSIN-MASSET P.**, **DESCAMPS P.**,

DOGER C., DORBECK J.-L., DUBOS J., **DUBRUC M.**, **DURAND-VALENTIN S.**,

FAURE M.-A., FERNANDES F., GARCIA C., LAUGA V., MANUS N., **MESBAHI N.**,

PARENTHOEN M., **PILLON J.-J.**, **PIRIOT S.**, RICHARD J., SAVARIN P., SOCKEEL O.,

THEVENIOT M., VERGNOLLE M., VESCOVI A.-M.

